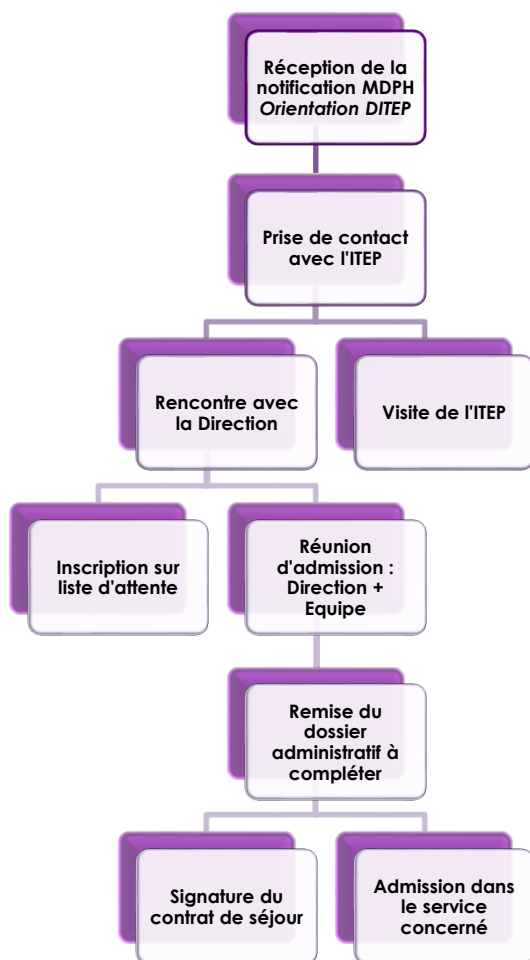


Où vous adresser ?

MDPH / Bas-Rhin
6a rue du Verdon
67100 STRASBOURG
0 800 747 900

MDPH / Haut-Rhin
48 Avenue de la
République
68000 COLMAR
03 89 30 68 10

Procédure d'admission



Nos coordonnées

D-ITEP Pierre Paul BLANCK

2, rue du Couvent
67600 EBERSMUNSTER



03 88 85 70 22
accueil.itepebers@arsea.fr
www.arsea.fr

Vos contacts

Directeur : Thomas BACHERT

Chefs de service :

- SESSAD/Qualité :
Carole GOSSELIN
- Pôle Educatif/Hébergement :
Viviane LUX

*Le DITEP Pierre Paul BLANCK est un
établissement géré par l'ARSEA*



SIEGE ET DIRECTION REGIONALE

204, avenue de Colmar
B.P. 10922
67029 Strasbourg Cedex
☎ 03 88 43 02 50

accueil.direction@arsea.fr
Mission reconnue d'utilité
publique



Une place pour chacun

**Dispositif de l'Institut
Thérapeutique Educatif et
Pédagogique Pierre Paul
BLANCK**

6700 EBERSMUNSTER



Qu'est-ce qu'un DITEP ?

C'est un établissement qui accueille des enfants et adolescents, de 3 à 18 ans, présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

L'équipe interdisciplinaire du DITEP propose un accompagnement global conjuguant des actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques destinées à favoriser l'épanouissement, l'autonomie et l'adaptation relationnelle/sociale des enfants et adolescents accueillis.

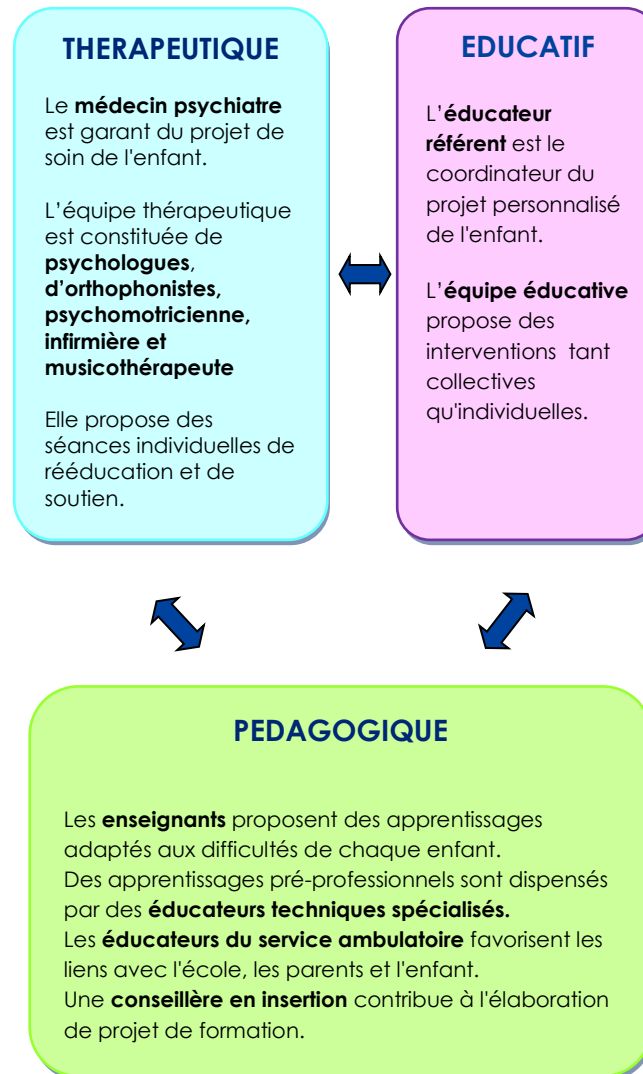
La décision d'orientation vers un DITEP est prise par la Maison Départementale des personnes handicapées (**MDPH**) suite à une demande de la famille.

L'accompagnement est financé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



Les champs d'intervention

Dès l'admission, les parents et l'enfant sont associés à l'élaboration du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA).



Les modalités d'accueil/d'accompagnement

Le DITEP propose différentes modalités d'accueil en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille.

Celles-ci peuvent se moduler tout au long du parcours de l'enfant.

